

Atelier « ruissellement des eaux pluviales /  
désimperméabilisation »

# Politiques de gestion intégrée des eaux pluviales en Région Grand Est

21 octobre 2021

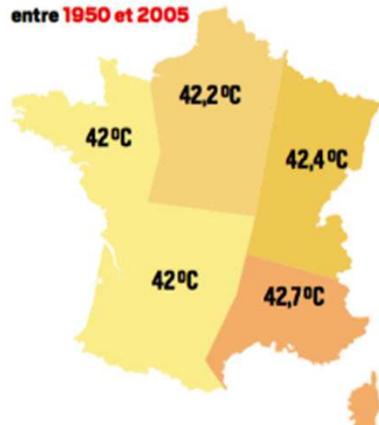
**Région Grand Est** Adeline Henry– Delphine Rousset

# Faire de la Région Grand Est une région résiliente au changement climatique

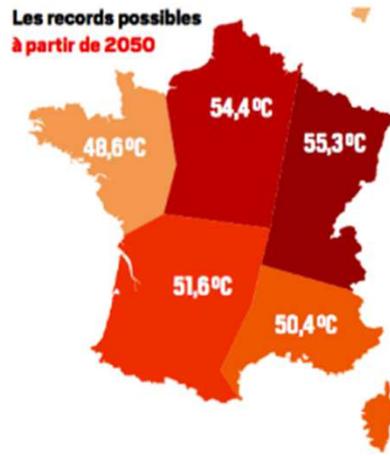


## Dans un contexte d'adaptation au changement climatique

Les records observés  
entre 1950 et 2005

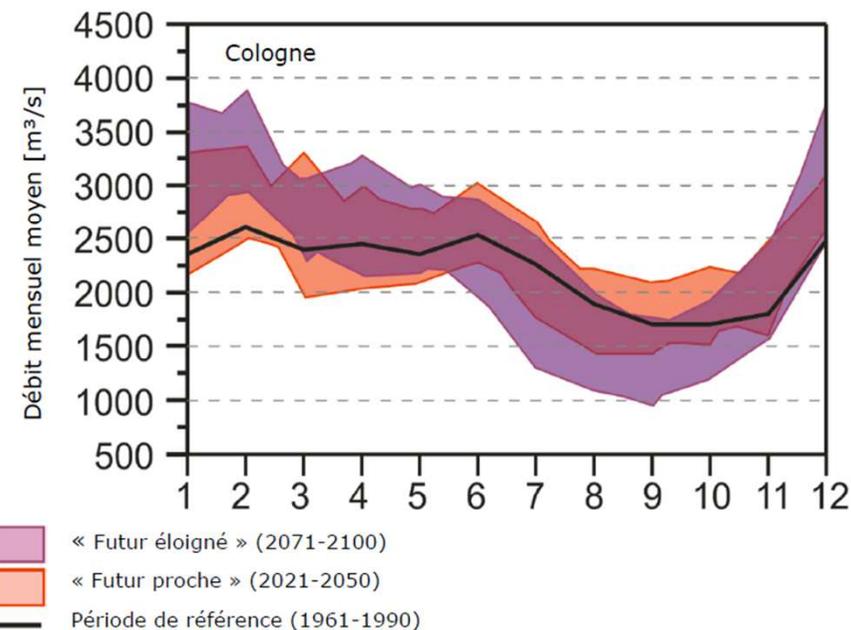
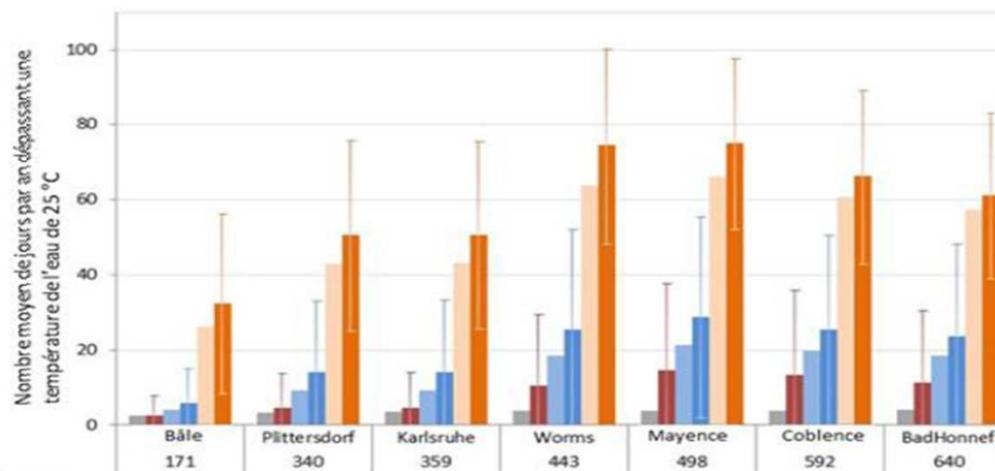
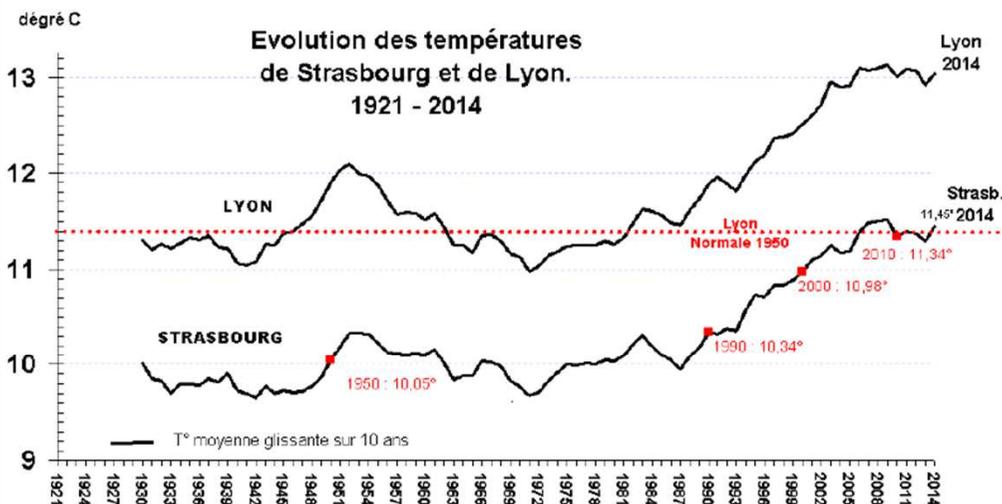


Les records possibles  
à partir de 2050

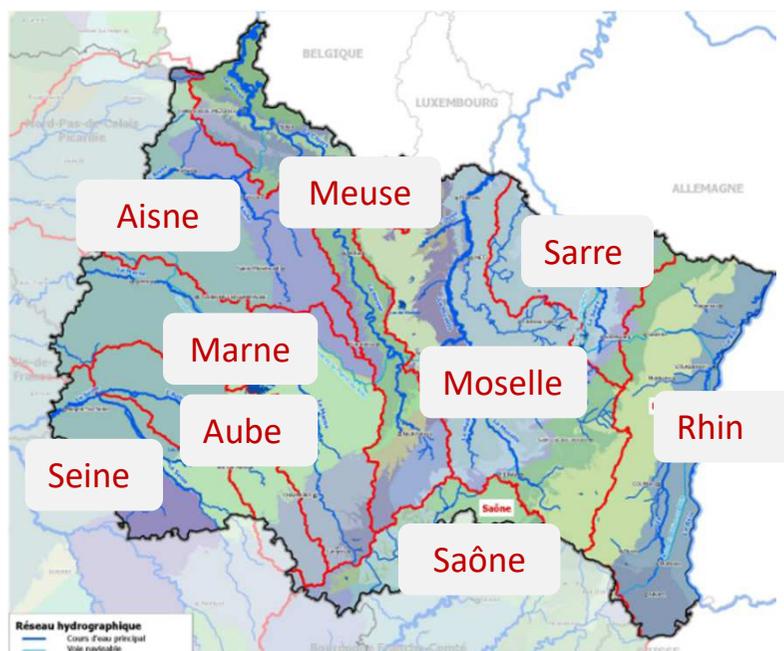


Des pics à 55 °C dans l'Est et le Nord

Bador et al. (2017), *Environmental Research Letters*



## Des enjeux majeurs pour la Région Grand Est



Position de château d'eau à l'amont des principaux fleuves => Enjeux : qualité, crue, étiage



Lac réservoir du Der, plus grand lac artificiel de France



Ouvrage sur l'Ill régionale – Protection de Strasbourg contre les crues– Erstein

### 4 objectifs :

- Reconquête de la qualité des **eaux souterraines pour la production d'eau potable**
- **Gestion des inondations** : 24% des communes, principales agglomérations, 15 territoires prioritaires (TRI)
- **Restauration des milieux aquatiques** et leurs services rendus (épuration, expansion de crue, soutien d'étiage, agriculture, activités récréatives ...)
- **Développement économique** des usages liés à l'eau (hydroélectricité, irrigation, tourisme/transport fluvial ...)

## AXE 1 : CHANGER DE MODÈLE POUR UN DÉVELOPPEMENT VERTUEUX DE NOS TERRITOIRES

### → Choisir un modèle énergétique durable

- 1 Région à énergie positive
- 2 Rénovations du bâti
- 3 Efficacité des entreprises
- 4 Énergies renouvelables
- 5 Réseaux d'énergie



### → Valoriser et intégrer nos richesses naturelles

- 6 Patrimoine naturel
- 7 Trame verte et bleue
- 8 Agriculture durable
- 9 Ressource en bois
- 10 Gestion de l'eau
- 11 Sobriété foncière



### → Vivre nos territoires autrement

- 12 Urbanisme durable
- 13 Intermodalité
- 14 Reconquête des friches
- 15 Qualité de l'air
- 16 Économie circulaire
- 17 Gestion des déchets



## AXE 2 : DÉPASSER LES FRONTIÈRES ET RENFORCER LA COHÉSION POUR UN ESPACE EUROPÉEN CONNECTÉ

### → Connecter les territoires au-delà des frontières

- ➔ 18 Révolution numérique
- ➔ 19 Ouverture à 360°
- ➔ 20 Logistique multimodale



### → Solidariser et mobiliser les territoires

- ➔ 21 Armature urbaine
- ➔ 22 Infrastructures de transport
- ➔ 23 Coopérations, expérimentations
- ➔ 24 Gouvernances



### → Construire une région attractive dans sa diversité

- ➔ 25 Habitat, logement
- ➔ 26 Services, santé, sport, culture
- ➔ 27 Économie locale
- ➔ 28 Offre touristique



## EN CONCLUSION, IMPLIQUER CHACUN POUR UN ÉLAN COLLECTIF

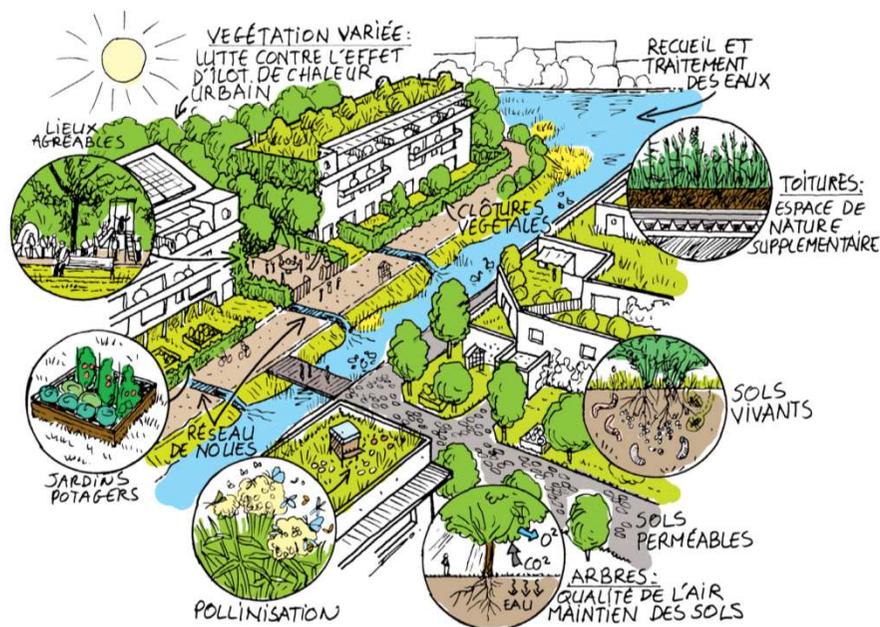
- 29 Citoyen et connaissance
- 30 Rêver Grand Est !



## SRADDET - Règle n°25 ■

Limiter l'imperméabilisation des sols dans les projets d'aménagement et d'infrastructure, dans la logique « éviter-réduire-compenser ».

La compensation pour les surfaces qui seraient imperméabilisées devra être de 150 % en milieu urbain et 100 % en milieu rural en rendant perméable ou en déconnectant des surfaces imperméabilisées

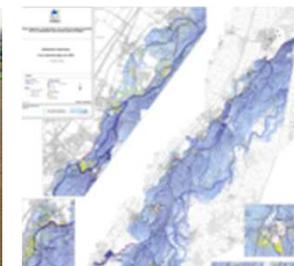


## Construire différemment ensemble...

### Enjeux:

- Cadre de vie
- Assainissement
- Îlots de fraîcheur
- Rétention des crues...

# Accompagner les territoires vers des aménagements durables



**Des dispositifs et un Appel à projets en faveur d'un Aménagement/Urbanisme durable pour accompagner les projets qualitatifs de création/requalification d'espace public qui doivent :**

- promouvoir une gestion responsable des ressources et l'adaptation au changement climatique en intégrant les préoccupations liées à la place de la nature en ville,
- limiter l'imperméabilisation des sols dans la logique « éviter-réduire-compenser » avec des projets présentant un coefficient de biotope de 0,8
- proposer une gestion intégrée des eaux de pluie favorisant l'infiltration in-situ qui tende vers le zero-rejet, le zéro-réseau.



## SOUTIEN A L' AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

*Objectifs : soutenir les territoires dans leurs investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité.*

### Accompagnement régional

*Communes, EPCI*

De 10 à 40%

- **Aménagements d'espaces publics**
  - 100 000 € communes < 2 500 habitants
  - 200 000 € communes ≥ 2 500 habitants
  - 200 000 € pour un EPCI

## SOUTIEN AUX CENTRALITES RURALES ET URBAINES

*Objectifs : soutenir les projets d'aménagement des communes qui, en lien avec leur EPCI, ont au préalable réalisé une étude globale de redynamisation ou de développement de la centralité.*

### Accompagnement régional

*Communes, EPCI, SPL ou SEM*

De 10 à 40 %

- **Espaces publics structurants** dans le **périmètre prioritaire** et prenant en compte **l'enjeu de désimperméabilisation des sols**

Plafond de 200 000 € (Centralités rurales)  
à 500 000 € (Centralités urbaines)

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE – renouvellement urbain

A destination des **Quartiers Politique de la Ville (QPV)** et leurs **espaces vécus** et les **quartiers de veille active**  
(les 15 QPV d'intérêt national ne sont pas éligibles)

### Accompagnement régional

Communes, EPCI, bailleurs sociaux, SEM, SPL et associations

- **Espaces publics structurants** 10 %  
Plafond de 100 000 €

## SOUTIEN A LA RESORPTION DES FRICHES ET DES VERRUES PAYSAGERES

Objectifs : traiter les **friches industrielles, militaires et hospitalières** <sup>1</sup> et « **verrues** » urbaines et paysagères <sup>2</sup>

### Accompagnement régional

- Travaux de **reconversion/renaturation** après traitement de la friche (dépollution, désamiantage, démolition, remise à plat)
  - <sup>1</sup> 40%  
Plafond 1 000 000 €
  - <sup>2</sup> De 20% à 50%  
Plafond 200 000 €

## APPEL A PROJETS URBANISME DURABLE

Objectif : soutenir les projets **d'aménagement durable**

- à **vocation mixte** (habitat, services et commerces de proximité)
- En **renouvellement urbain** et/ou densification du tissu urbain existant
- répondant aux objectifs du SRADDET

3  
sessions  
30 nov 2021  
30 juin et  
30 nov 2022

### Accompagnement régional

Communes, EPCI et Sociétés publiques locales d'aménagement  
pour des projets dans des **communes < 50 000 habitants**

- **Etude préalable, de faisabilité ou pré-opérationnelle** 50%
- **Frais de mission de l'AMO** Plafond 25 000 €

- **Investissements avec plus-value environnementale** 30%
- Plafond 350 000 €

❖ **Contact**

**Adeline Henry**

[adeline.henry@grandest.fr](mailto:adeline.henry@grandest.fr)

03 26 70 89 51

## CONTACTS

### Appel à projets Urbanisme durable

Adeline Henry

[adeline.henry@grandest.fr](mailto:adeline.henry@grandest.fr)

03 26 70 89 51

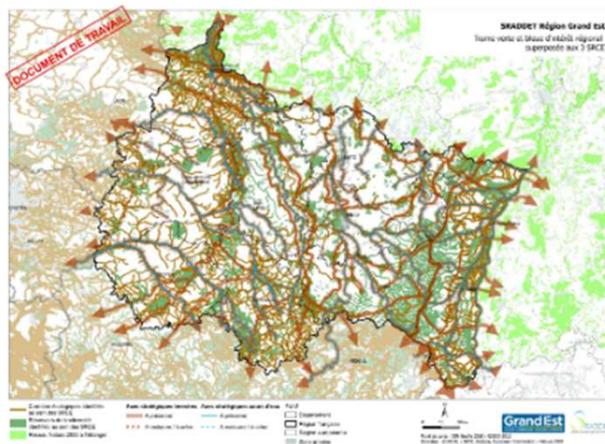
### Vous ne savez pas qui contacter ?

#### Assistants

- |   |  |
|---|--|
| ❖ Mike STUTZ (Strasbourg)<br>03 88 15 69 23   | ❖ Muriel Julien (Metz)<br>03 87 33 67 49 |
| ❖ Isabelle Szeles (Châlons)<br>03 26 70 31 78 | ❖ Nicolas Simon (Metz)<br>03 87 61 66 69 |

# Prendre en compte les enjeux environnementaux





**Déclinaison, préservation et restauration des trames vertes et bleues**

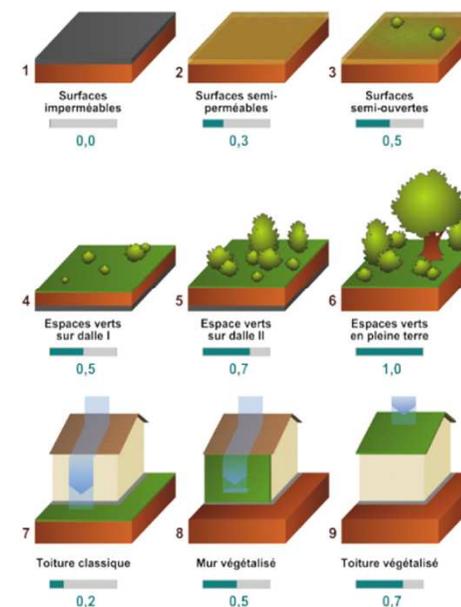


**Préservation et restauration des zones humides**



**Préservation des zones d'expansion de crue**

**Désimperméabilisation, nature en ville...**



## Appel à projets « eau & changement climatique »

Des projets pilotes et/ou innovants pour anticiper les conséquences du changement climatique et accompagner l'adaptation des territoires et des activités

Axe 1 : préserver les ressources en eau du Grand Est



Préserver les ressources les plus sensibles



Infiltration des eaux pluviales

Jusqu'à 60 % pour les études  
Jusqu'à 30% pour les travaux pilotes  
Jusqu'à 10% pour les travaux de sécurisation

Axe 2 : restaurer les milieux naturels pour atténuer les impacts du changement climatique



Aménagements d'espaces multi-fonctionnels



Principe de l'îlot de chaleur à Paris : une reforestation diminuerait la température moyenne (source : groupe Descartes)

Axe 3 : sécuriser les territoires et les activités



Prolifération de cyanobactéries



Stockage et retenue de substitution